

## Registre de consultation du public au sujet de la demande d'enregistrement de la plate-forme multi activités située au rond- point de la loge.

Avant son extension, la plateforme de l'entreprise Pothelet faisait déjà « tâche » dans le paysage. Avec le hangar situé de l'autre côté du rond-point et ses espaces verts en friche, même pas masqué par une haie, on avait déjà plusieurs « verrues » sur la route touristique du Champagne, vers les villages de la côte des blancs (Cuis, Cramant, Avize...) et vers certains villages des coteaux sud d'Epernay (Monthelon, Grauves, Mancy...)

Quel beau panorama pour tous ceux qui emprunte cette route et quel accueil pour les touristes de passage qui souhaitent découvrir nos jolis villages !

Depuis l'extension de cette entreprise, et la création d'une centrale à béton, les nuisances se multiplient :

- La plateforme n'a pas été entourée par des buttes de terre et des haies variées d'arbres et d'arbustes pour masquer tous ces tas de gravats. Quelle superbe vue on a, à chaque fois que l'on passe !
- Avec le passage incessant des camions, la route est souvent sale malgré le nettoyage de l'entreprise, soit poussiéreuse soit boueuse et donc glissante.

La nouvelle extension prévue avec la centrale d'enrobage à chaud, le broyage des végétaux et le compostage, le stockage et le transit de déchets plastiques va de nouveau augmenter ces nuisances visuelles, sonores, olfactives ...

On se demande pourquoi ce site a été choisi, le long de la route touristique du Champagne, surtout avec l'inscription des coteaux, maisons et caves de Champagne au patrimoine mondial de l'UNESCO. Alors qu'il est demandé aux villages, aux habitants et à tous les acteurs du territoire de faire des efforts pour préserver les paysages, améliorer l'accueil touristique...etc on va donner l'autorisation d'implanter cette structure ! C'est incompréhensible !

Sur le site des coteaux, maisons et caves de Champagne, patrimoine mondial de l'UNESCO, on peut lire : *Partageant la fierté de l'inscription au Patrimoine mondial, toute la communauté champenoise est investie du devoir d'excellence qui en découle. Faire la promotion active du Bien à l'extérieur, lui donner de la visibilité sur son territoire, **participer à sa préservation ou à son embellissement** : chacun peut choisir la voie de son propre engagement.*

Quel est l'engagement de cette entreprise ???

N'y a-t-il pas un endroit plus approprié, un peu plus à l'écart, masqué par de la végétation, pour implanter cette entreprise ? Un endroit sans riverains directs qui en subiraient toutes les nuisances ?

Car je pense particulièrement aux habitants de La Loge et à la maison de Champagne Marcel Richard, situées à moins de 100 mètres de ce site, qui supporte déjà depuis des années le bruit et la poussière dus à l'activité.

Que vont-ils devoir supporter en plus comme nuisances avec cette centrale d'enrobage à chaud, ce broyage de végétaux et stockage de matériaux divers, alors qu'ils n'ont de cesse d'améliorer l'offre touristique ? Que va-t-il advenir de leur propre entreprise de gîtes, chambres d'hôtes et table d'hôtes créée depuis plus de 20 ans ?

Est-ce que tout cela est normal, logique ?

Fait à Grauves le 22 octobre 2023

Odile Vermeersch.